

## VITAL ACADEMY aux abonnés absents ?

Ce client de **VITAL ACADEMY** commande, le 24 octobre 2015, une cure « **SlimXTravital** enrichie totale plus » au prix de 49 € (+ 7,90 € de frais de port).

En l'absence de livraison, il relance la société le 4 novembre 2015 et reçoit 7 jours plus tard le message suivant : « *Le fait que vous n'ayez pas reçu votre colis peut venir d'un problème postal. Nous vous proposons un deuxième envoi à nos frais.* »

Le consommateur informe le Réseau anti-arnaques de la situation : « *À ce jour, (4 mai 2016) nous n'avons toujours rien reçu. Ni argent, ni commande. Nous avons relancé par mail, puisqu'on ne peut les joindre autrement, sans réponse malgré des menaces de saisir un médiateur des consommateurs.* »

En février 2013, le Réseau anti-arnaques avait diffusé une mise en garde Info-Alerte intitulée « L'aspirateur à graisse Royal-Slim ». La responsable du service après-vente prétendait à l'époque : « *Nous sommes tellement persuadés de l'efficacité de nos patchs que nous appliquons une garantie totale dans le cas – rare – où nos clientes ne seraient pas satisfaites.* »

Pour sa part, le Réseau anti-arnaques est persuadé qu'il vaut mieux éviter de traiter avec **VITAL ACADEMY**.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

